

Plan de cours

COURS : **Mathématique appliquée à l'aéronautique**

280.B0 Techniques de génie aérospatial

PROGRAMMES : 280.C0 Techniques de maintenance d'aéronefs

280.D0 Techniques d'avionique

280.DU Cheminement DEC-BAC en avionique

DISCIPLINE : 201 Mathématiques

PONDÉRATION : *Théorie* : 3 *Pratique* : 2 *Étude personnelle* : 3

Professeures du cours	Bureau	☎ poste	✉ courriel ou site Web
Isabelle Lamontagne	C-184	2802	isabelle.lamontagne@cegepmontpetit.ca

Période de disponibilité aux étudiants

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

Coordonnateur du département	Bureau	☎ poste	✉ courriel
Natasha Dufour	C-184	2803	natasha.dufour@cegepmontpetit.ca

1 PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Le cours 201-115-EM est un cours commun aux trois programmes techniques de l'ÉNA : Génie aérospatial (280.B0), Maintenance d'aéronefs (280.C0) et Avionique (280.D0).

Pour les étudiants du programme de Techniques de génie aérospatial, le cours est préalable au cours Programmation assistée pour commande numérique I (280-446, 4e session) et préalable relatif (note finale d'au moins 50%) au cours de Forces et contraintes appliquées aux aéronefs I (280-224, 2e session). Les étudiants de ce programme auront à suivre en 2e session un autre cours de mathématiques, le cours 201-914-EM.

Pour les étudiants du programme de maintenance, le cours est préalable au cours de mathématiques 201-295-EM (2e session).

Pour les étudiants du programme d'avionique, le cours est préalable au cours de mathématiques 201-205-EM (2e session).

Un échec à ce cours pourrait donc avoir des conséquences « fâcheuses » dans votre cheminement scolaire; prenez tous les moyens nécessaires pour éviter ces désagréments.

Ce cours vise à rendre l'élève apte à maîtriser efficacement certains concepts mathématiques, à effectuer des calculs appliqués et à consolider ses connaissances du secondaire, des aptitudes nécessaires dans les programmes de l'ÉNA. Pour y arriver, on mettra l'accent autant sur la modélisation et la résolution de problèmes que sur l'interprétation des résultats.

L'étudiant désirant éventuellement accéder à des études universitaires ou voulant simplement approfondir sa formation de base en mathématiques pourra suivre les cours de calcul différentiel et intégral (201-NYA et 201-NYB) offerts à l'École dans le cadre de sa formation générale complémentaire.

Ce plan de cours doit être conservé par l'étudiant tout au long de ses études, car il sera utile au moment de l'activité d'intégration.

2 COMPÉTENCE DU PORTRAIT DU DIPLOMÉ

Maîtriser les bases scientifiques et celles de la fonction de travail

3 COMPÉTENCE(S) MINISTÉRIEL(S)

011Q Effectuer des calculs appliqués à l'aéronautique (280.B0)

025S Modéliser et interpréter des résultats mathématiques appliqués à l'aérospatiale (280.C0 et 280.D0)

4 OBJECTIF TERMINAL DE COURS

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de modéliser, effectuer des calculs et interpréter des résultats mathématiques appliqués à l'aéronautique.

5 ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Chaque période de cours comportera des exposés magistraux et des exercices proposés par l'enseignante. De plus, une partie de la théorie sera présentée à l'aide de capsules vidéo que l'étudiant doit regarder en dehors des périodes de cours pour se préparer à son prochain cours. Les exposés magistraux et les capsules vidéo seront utilisés pour présenter les concepts et les exemples permettant de bien saisir la théorie et ses applications.

Certains cours débiteront par un quiz portant sur les capsules vidéo ou sur tout autre travail préparatoire au cours. **MOODLE** dans la plateforme Omnivox du Cégep contiendra, entre autres, ces vidéos.

Le travail personnel de l'étudiant en dehors des périodes de cours servira à compléter les exercices proposés par la professeure durant les périodes pratiques et à étudier les sujets présentés pendant les exposés théoriques. La réussite du cours repose principalement sur le travail individuel de l'étudiant. Ce dernier est fortement encouragé à profiter des périodes de disponibilité de la professeure à son bureau dès qu'il réalise qu'il éprouve certaines difficultés.

L'étudiant qui doit s'absenter d'un cours devra s'informer auprès d'autres étudiants de ce qui a été fait ou dit pendant son absence, reprendre le retard accumulé le plus rapidement possible et contacter la professeure, si nécessaire.

L'étudiant devra consulter régulièrement l'environnement **LÉA** dans la plateforme Omnivox du Cégep. Cet environnement est utilisé par les étudiants et l'enseignante comme messagerie pour communiquer entre eux. L'enseignante pourra aussi l'utiliser pour déposer des documents relatifs au cours.

Mesures d'aide à la réussite scolaire :

- Les étudiants sont fortement invités à **se présenter au bureau de leur professeure (C-184) durant ses heures de disponibilité dès qu'ils éprouvent des difficultés** ou s'ils veulent simplement vérifier leur compréhension de la matière et améliorer la présentation de leurs solutions.
- **Centre d'études en mathématiques** : Le centre d'étude est situé de chaque côté du couloir menant à la bibliothèque. La section du centre dédiée aux mathématiques se trouve du côté gauche, au local C123. Cette salle de travail, meublée de tables de travail et de tableaux blancs, est ouverte toute la journée et les élèves peuvent l'utiliser pour travailler, individuellement ou en équipe, sur leurs cours de mathématiques. Des professeurs y sont disponibles pour répondre aux questions à différentes périodes de la journée, selon un horaire qui est affiché à l'entrée de la salle. C'est une ressource importante dont il faut savoir profiter.
- Site web « **Ma réussite** » : <https://mareussite.cegepmontpetit.ca/ena/>
- Site Moodle du département de mathématiques : <https://maths.cegepmontpetit.ca/course/view.php?id=31>

6 PLANIFICATION DU COURS

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

1. Appliquer les connaissances de base de l'algèbre.
2. Effectuer des calculs sur des grandeurs physiques.
3. Résoudre des systèmes d'équations linéaires à 2 et 3 inconnues et les appliquer.
4. Acquérir les notions de base de la géométrie et de la trigonométrie et les utiliser pour résoudre des problèmes concrets.
5. Appliquer les notions de base et les opérations élémentaires des vecteurs géométriques et algébriques dans le plan et dans l'espace.

Un échéancier détaillé (par semaine) sera disponible sur LÉA

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
PÉRIODE DES ACTIVITÉS	Environ 9 périodes (chapitre 1)	
1. Appliquer les connaissances de base de l'algèbre.	<ul style="list-style-type: none"> • Expressions algébriques : mise en évidence, isoler une variable, fractions, dénominateur commun • Applications de formules algébriques utilisées en aéronautique • Résolution d'équations de degré 1 et 2 et résolution de problèmes concrets impliquant ces types d'équations. 	Exercices section : 1.7 Regarder la série de vidéos 1 et faire le travail WeBWork pour le Quiz 1
PÉRIODE DES ACTIVITÉS	Environ 17 périodes (chapitres 2 et 3)	
2. Effectuer des calculs sur des grandeurs physiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation efficace de la calculatrice • Opérations arithmétiques : arrondis, calculs d'erreurs et chiffres significatifs • Utilisation des unités des différents systèmes de mesure : impérial, américain, métrique • Conversion de mesures physiques (dimensions, vitesses, aires, volumes) d'un système à un autre. 	Exercices sections : 2.9 et 3.5 Regarder les séries de vidéos 2 et 3 et faire le travail WeBWork pour les Quiz 2 et 3
PÉRIODE DES ACTIVITÉS	Environ 17 périodes (chapitres 4 et 5)	
3. Résoudre des systèmes d'équations linéaires à 2 et 3 inconnues et les appliquer.	<ul style="list-style-type: none"> • Méthode de substitution, d'élimination, de comparaison • Méthode de Gauss • Interprétation géométrique. 	Exercices sections : 4.5, 5.3, 5.5, 5.7, 5.9 et 5.12 Regarder les séries de vidéos 4 et 5 et faire le travail WeBWork pour les Quiz 4 et 5
4. Acquérir les notions de base de la géométrie et de la trigonométrie et les utiliser pour résoudre des problèmes concrets.	<ul style="list-style-type: none"> • Unités de mesure d'angle, conversions, longueurs d'arc • Théorème de Pythagore, cercle trigonométrique, rapports trigonométriques dans le triangle rectangle • Étude des triangles non rectangles : loi des sinus et loi des cosinus • Rappels de notions et théorèmes de la géométrie plane : parallèles et sécantes, bissectrices, médianes, médiatrices, hauteurs, tangentes à un cercle et cercles tangents • Applications : pliages, barres sinus, disposition de rivets sur un cercle, etc. 	

PÉRIODE DES ACTIVITÉS	Environ 18 périodes (chapitre 6)	
5. Appliquer les notions de base et les opérations élémentaires des vecteurs géométriques et algébriques dans le plan et dans l'espace.	<ul style="list-style-type: none"> • Vecteurs : notation, direction, sens, amplitude • Addition de vecteurs • Formes polaires et cartésiennes • Produit scalaire, projections, produit vectoriel, combinaison linéaire, décomposition de vecteurs selon des directions données • Applications : vitesse, accélération, forces, moment, couple, travail, etc. • Coordonnées cartésiennes et représentation dans l'espace. 	Exercices sections : 6.2, 6.4, 6.6, 6.9 et 6.12 Regarder les séries de vidéos 6 et 7 et faire le travail WeBWork pour les Quiz 6 et 7
PÉRIODE DES ACTIVITÉS	Environ 14 périodes (chapitres 7 et 8)	
5. Appliquer les notions de base et les opérations élémentaires des vecteurs géométriques et algébriques dans le plan et dans l'espace. 4. Acquérir les notions de base de la géométrie et de la trigonométrie et les utiliser pour résoudre des problèmes concrets.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombres complexes vus comme applications des vecteurs du plan : représentation géométrique, module, argument, conjugué, opérations, forme rectangulaire, forme polaire • Applications aux circuits électriques • Calculs de périmètres, d'aires et de volumes de figures géométriques usuelles; unités de mesure et conversion. 	Exercices sections : 7.3, 7.5, pages 218 et 219, 8.2 et 8.4 Regarder la série de vidéos 8 et faire le travail WeBWork pour le Quiz 8

7 MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation et mode d'évaluation	Objectif(s) d'apprentissage	Critères d'évaluation	Échéance * (date)	Pondération (%)
Examen 1 (140 min)	Examen écrit individuel, en classe. Résoudre des problèmes du même type que ceux étudiés.	1 et 2	Voir les critères énumérés au point 12 : Autres règles départementales, à la section 4.3.4 Exigences.	Fin de la semaine 5	26 %
Examen 2 (140 min)		3, 4 et 5		Fin de la semaine 10	26 %
Examen final (180 min)	Examen écrit individuel récapitulatif. Résoudre des problèmes du même type que ceux étudiés.	tous	Si d'autres critères d'évaluation s'appliquent, ils seront présentés par écrit au moins une semaine avant l'évaluation sommative (article 5.1j de la PIEA).	Période d'examens communs ou dernier cours	36 %
Quiz	Écrit, individuel, en classe. Durée entre 5 et 45 minutes (dépendant des évaluations)	1 à 5		Tout au long de la session	12 %
				TOTAL	100 %

* L'échéance est approximative et pourrait être modifiée. Le professeur communique au moins une semaine à l'avance la date de chaque examen.

** Il y aura 8 quiz à faire. Les quiz sont réalisés au début du cours pour évaluer la préparation qui doit être faite par l'étudiant **avant** le cours. Pour bien réussir son quiz, l'étudiant doit faire la préparation nécessaire; celle-ci inclut : 1° la lecture des sections concernées dans le cahier coop, 2° le visionnement de capsules vidéo et 3° le devoir WebWork. Le devoir WebWork vous permet d'accumuler entre 0 et 2 points bonus sur votre quiz, **si vous obtenez la note de passage pour votre quiz**. Voir le document sur LÉA pour plus de détails.

Pour chaque étudiant, le quiz ayant le moins bon résultat ne sera pas compté dans la note finale. Il n'y a pas de reprise de quiz ; c'est-à-dire, **les étudiants absents ne peuvent pas reprendre ces évaluations**.

Tout manquement à l'honnêteté intellectuelle, de même que toute tentative ou collaboration à une telle action entraînent la note «0» zéro pour l'examen, le travail ou l'activité d'évaluation en cause.

Les examens corrigés seront remis lors d'un cours pour consultation seulement. L'enseignante conservera ces examens et il vous sera possible de les consulter en tout temps au bureau de l'enseignante.

Comité de révision de notes

Votre enseignante et deux autres professeurs parmi ceux donnant le cours à cette session ou l'ayant déjà donné.

Avant de faire une demande de révision de note sur l'examen final, l'élève est obligé de consulter sa copie d'évaluation finale. (Voir PIEA)

8 MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

L'élève devra se procurer les notes de cours en vente à la librairie coopérative. Les numéros des **textes COOP sont 5505 et 5545**.

Pour ce cours et pour les autres cours du programme, l'élève doit posséder une **calculatrice scientifique de modèle Sharp EL-531** qui est en vente à la Coop. **C'est le seul modèle qui sera permis aux examens**. La calculatrice est un outil de travail indispensable et l'élève doit savoir l'utiliser correctement en classe et aux examens; toutefois, il faut se souvenir que la calculatrice facilite le travail mais ne le fait pas tout seul...

9 BIBLIOGRAPHIE

RICE, H. S. et R.M KNIGHT. *Mathématiques*, McGraw-Hill, 1965, 811 p.

RICE, H. S. et R.M KNIGHT. *Technical mathematics*, McGraw-Hill, third edition, 1973, 697 p.

GINGRAS, MICHÈLE. *Mathématique d'appoint Mise à niveau TS5*, 5e édition. Montréal : Éditions Chenelière Éducation, 2015, 520 p. ISBN 978-2-7650-4752-0

COLIN, Michèle et LAVOIE, Paul. *Mathématiques pour les techniques de l'industrie*, Gaëtan Morin, éditeur, deuxième édition, Chicoutimi, 1987, 421 p.

ROSS, André. *Modèles mathématiques pour les techniques industrielles*, Griffon d'argile, Sainte-Foy, 1998, 438 p.

ROSS, André. *Mathématiques appliquées aux technologies du bâtiment et du territoire*, Groupe Modulo, Montréal, 2016, 408 p.

SMITH, Robert. *Mathematics for Machine Technology*, Delmar Publishers, 4th Edition, 1999, 483 p.

ANDERSEN, John G. *Technical shop mathematics*, Industrial Press Inc, 2nd edition, 1983, 525 p.

LACOMBE, Réal, *Mathématiques appliquées*, CEMEQ, 1996.

10 CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

1. Note de passage

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

2. Présence aux évaluations sommatives

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

L'étudiant qui, pour un motif sérieux, est absent lors d'une évaluation sommative doit justifier son absence dans les cinq jours ouvrables qui suivent la date de l'évaluation. Il revient à l'étudiant de prendre les mesures pour rencontrer son professeur et lui expliquer les motifs de son absence avec pièces justificatives à l'appui. Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par le professeur, des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre le professeur et l'étudiant. Dans le cas contraire, l'étudiant se verra attribuer la note zéro « 0 » pour cette évaluation.

3. Remise des travaux

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les pénalités entraînées par les retards sont établies selon les règles départementales (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, les **pénalités départementales** sont :

<https://mareussite.cegepmontpetit.ca/ena/mon-parcours/mon-programme/regles-departementales>

Pour les travaux de plus de 5 % : pour chaque journée de retard dans la remise d'un travail, il y a une pénalité de 25 % de la note maximale de ce travail. Pour les travaux de 5 % et moins : les retards ne sont pas acceptés. Un retard entraîne la note de 0.

4. Présentation matérielle des travaux

L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles à l'adresse suivante : <http://rmsh.cegepmontpetit.ca/normes-de-presentation-materielle-des-travaux-ecrits-du-cegep/>.

Les **pénalités départementales** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) sont :

<https://mareussite.cegepmontpetit.ca/ena/mon-parcours/mon-programme/regles-departementales>

5. Qualité de la langue française

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les critères et les valeurs établis par le département.

Article 5.3.1 de la PIEA : « La maîtrise de la langue des étudiants est évaluée dans tous les cours où le français est la langue d'enseignement. » Au regard de l'importance d'une bonne maîtrise du français, nous vous invitons à consulter le site du Cégep Le français s'affiche (www.cegepmontpetit.ca/lefrançais-saffiche).

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est :

<https://mareussite.cegepmontpetit.ca/ena/mon-parcours/mon-programme/regles-departementales>

La langue française est obligatoirement évaluée lors des examens, des devoirs et des travaux de session.

La langue française est évaluée séparément du contenu disciplinaire ; sa pondération maximale sera de 10 % de la note totale. La pondération exacte sera indiquée sur le questionnaire de chaque évaluation. Cette pondération sera de 10 % des points alloués aux questions où l'usage de la langue française est attendu. La langue française sera toutefois évaluée pour l'ensemble de l'évaluation.

La note attribuée sera déterminée en utilisant le ratio de l'Épreuve uniforme de langue, soit une faute par tranche de trente mots équivaut à la note de passage de 60 % lorsque les élèves ont accès à leurs outils de référence et un ratio différent (1 faute par 25 mots équivaut à la note de passage) dans le cas contraire.

Une faute d'orthographe d'usage qui se répète n'est calculée qu'une fois, dans la mesure du possible.

Il n'y aura pas possibilité pour l'élève de corriger ses fautes afin de récupérer des points perdus.

Un travail pourrait être refusé, ou son acceptation retardée, lorsque les fautes de français entravent trop la compréhension du texte. Les retards à remettre les travaux sont alors soumis aux pénalités prévues dans les politiques départementales.

Un professeur, s'il le désire, peut aussi évaluer la langue française lors d'autres types d'évaluation (examen de laboratoire, rapport de laboratoire, test), selon la même méthode.

11 MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

Il est de la responsabilité de l'étudiant d'être présent à tous ses cours. Par présence au cours on entend : 1^o présence à la période entière du cours, et 2^o travail exclusif sur le contenu du cours. L'expérience démontre qu'il y a un lien étroit entre la présence en classe et la réussite d'un cours. Le professeur contrôlera l'assiduité des étudiants à son cours.

La classe est un lieu privilégié d'apprentissage. Les conversations entre amis, l'utilisation de téléphone cellulaire, les retards ou tout autre élément perturbateur n'y seront pas tolérés.

12 AUTRES RÈGLES DÉPARTEMENTALES

4.3 Modalités d'évaluation

4.3.1 Modes d'évaluation

Dans chacun des cours de mathématiques, les activités d'évaluation prennent l'une ou l'autre ou plusieurs des formes suivantes :

- a) Contrôles ou examens périodiques écrits ;
- b) Examen final de synthèse écrit ;
- c) Devoirs, tests, laboratoires ou travaux écrits à réaliser individuellement ou en équipe ;
- d) Exposés oraux filmés avec images et sons ;

Toute autre forme d'évaluation doit préalablement être approuvée par le Département.

4.3.4 Exigences

Le Département a convenu des exigences suivantes relatives aux examens :

- a) L'étudiant peut s'attendre à devoir répondre à :
 - des problèmes d'application ;
 - des questions théoriques (définitions, propriétés, lois, énoncés de théorèmes, démonstrations) ;
 - des questions de compréhension ou de synthèse ;
 - des questions calculatoires.
- b) L'étudiant devra démontrer son habileté à choisir lui-même et à utiliser correctement différentes méthodes vues au cours.
- c) Les solutions présentées doivent faire preuve de clarté et de rigueur. L'étudiant pourra être pénalisé pour une présentation désordonnée, incohérente ou imprécise d'une solution.
- d) Le symbolisme mathématique doit être utilisé adéquatement en tout temps. Une utilisation non pertinente ou inexacte d'un symbole ou d'une notation pourra entraîner une pénalité.
- e) À moins de consignes contraires, toutes les solutions doivent être détaillées. Les étapes essentielles doivent apparaître sur papier, et dans l'ordre approprié. Même lorsque la réponse finale est exacte, l'étudiant pourra perdre des points si des étapes importantes de la démarche exigée sont manquantes.
- f) Dans les problèmes à contexte concret, une réponse claire faisant référence au contexte du problème doit être énoncée.

4.3.11 Reprise d'examen

Au Département de mathématiques, il n'y a pas de reprise d'examen.

13 POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : <http://www.cegepmontpetit.ca/ena/a-propos-de-l-ecole/reglements-et-politiques>. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

14 LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS – POUR LES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiants ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées. Pour plus d'information, veuillez consulter <https://mareussite.cegepmontpetit.ca/ena/mes-ressources/soutien-aux-apprentissages/centre-de-services-adaptes/>.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par MIO à "Service, CSA-ENA" ou par courriel à servicesadaptesena@cegepmontpetit.ca

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

15 ANNEXE

Aucune annexe